





Le mot du Président	4
Le chemin parcouru depuis 10 ans	6
L'Alec a grandi avec ses territoires	8
L'Alec conseille les particuliers	10
L'Alec organise un concours convivial afin de réduire les consommations d'énergie	14
La boîte à outils de l'Alec	16
L'Alec poursuit son développement en accompagnant les collectivités	18
L'Alec facilite la rénovation énergétique des copropriétés	24
L'Alec se tourne vers les professionnels du bâtiment pour accélérer la rénovation énergétique	28
L'Alec se numérise	30
Remerciements	31

Le mot du Président



Déjà 10 ans !

10 ans d'actions, 10 ans de projets, 10 ans d'accompagnement. Près de 9 000 citoyens conseillés, 650 professionnels du bâtiment informés, 50 collectivités accompagnées et l'équivalent des consommations d'énergie et des émissions de gaz à effet de serre annuelles de près de 2 000 logements évités.

Toutes les actions mises en place par l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat - Nancy Grands Territoires sont d'intérêt général et s'inscrivent pleinement dans l'atteinte des objectifs de la transition énergétique. Une information objective et une expertise neutre posent les fondations d'un climat de confiance propice à l'essor d'une économie locale de qualité par la réalisation de travaux de maîtrise de l'énergie.

Pour fêter sa décennie, l'ALEC vous présente cette rétrospective des actions partenariales phares menées depuis 10 ans. Forte de la confiance qui lui est renouvelée, l'ALEC continuera ses prochaines années d'aider ses partenaires à saisir les bénéfices des actions en faveur de la transition énergétique.

Et vous l'énergie ? Toute l'équipe de l'ALEC est à votre service pour vous accompagner !

Jean-François HUSSON

*Président de l'ALEC Nancy Grands Territoires,
Sénateur de Meurthe-et-Moselle.*

Le chemin parcouru depuis 10 ans



Rue Raymond Poincaré
à Nancy



Rue Jeanne d'Arc
à Nancy

2007, création
de l'ALE avec
le dispositif EIE.



2011, 1^{ère} édition du concours
des familles à énergie positive.

2012, 1^{er} atelier
des outils.
2012, 1^{ère} balade
thermographique
à Ludres.



2007

2008

2009

2010

2011

2012



Conseiller
particulier
+ Directeur



Conseiller
particulier (EIE)



Conseiller
Collectivité (CEP)



Conseiller
Copropriété



Promenade E. du Châtelet
à Nancy

2014, l'ALE devient l'ALEC.
L'association fait peau
neuve et se dote d'un
nouveau logo.



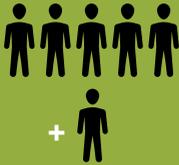
2013

2014

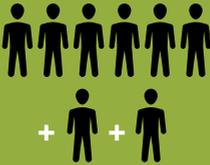
2015

2016

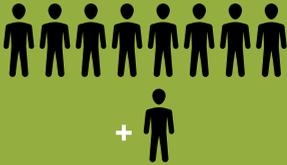
2017



Assistance
de direction



Chargé de
communication
Conseiller
Collectivité
(CEP)

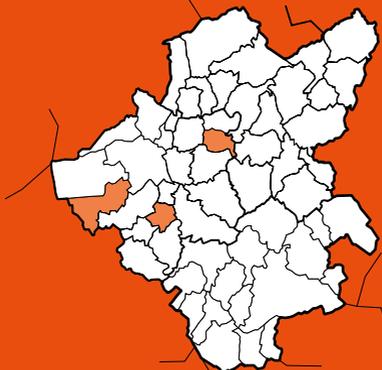


Animateur
Plateforme

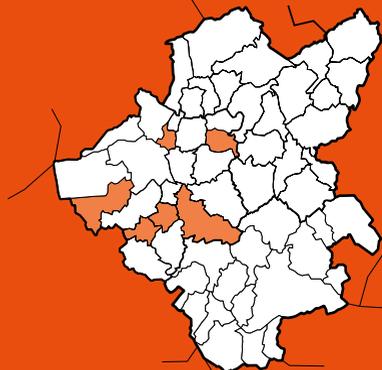
L'Alec a grandi avec ses territoires



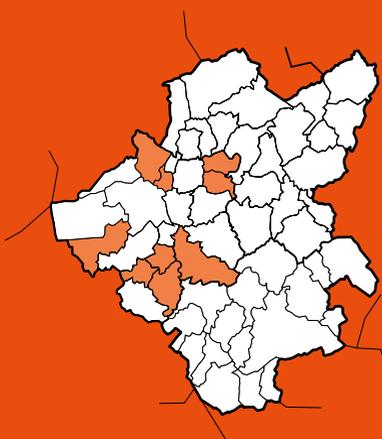
2011



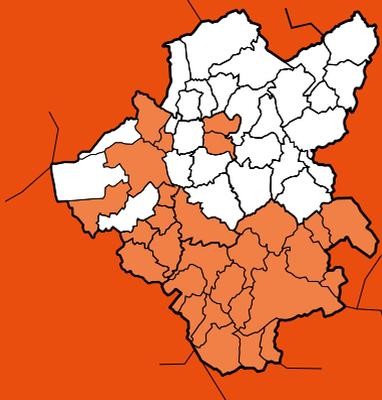
2012



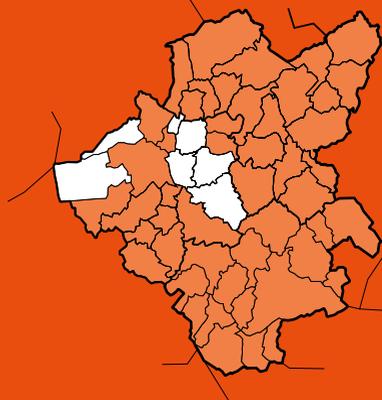
2013



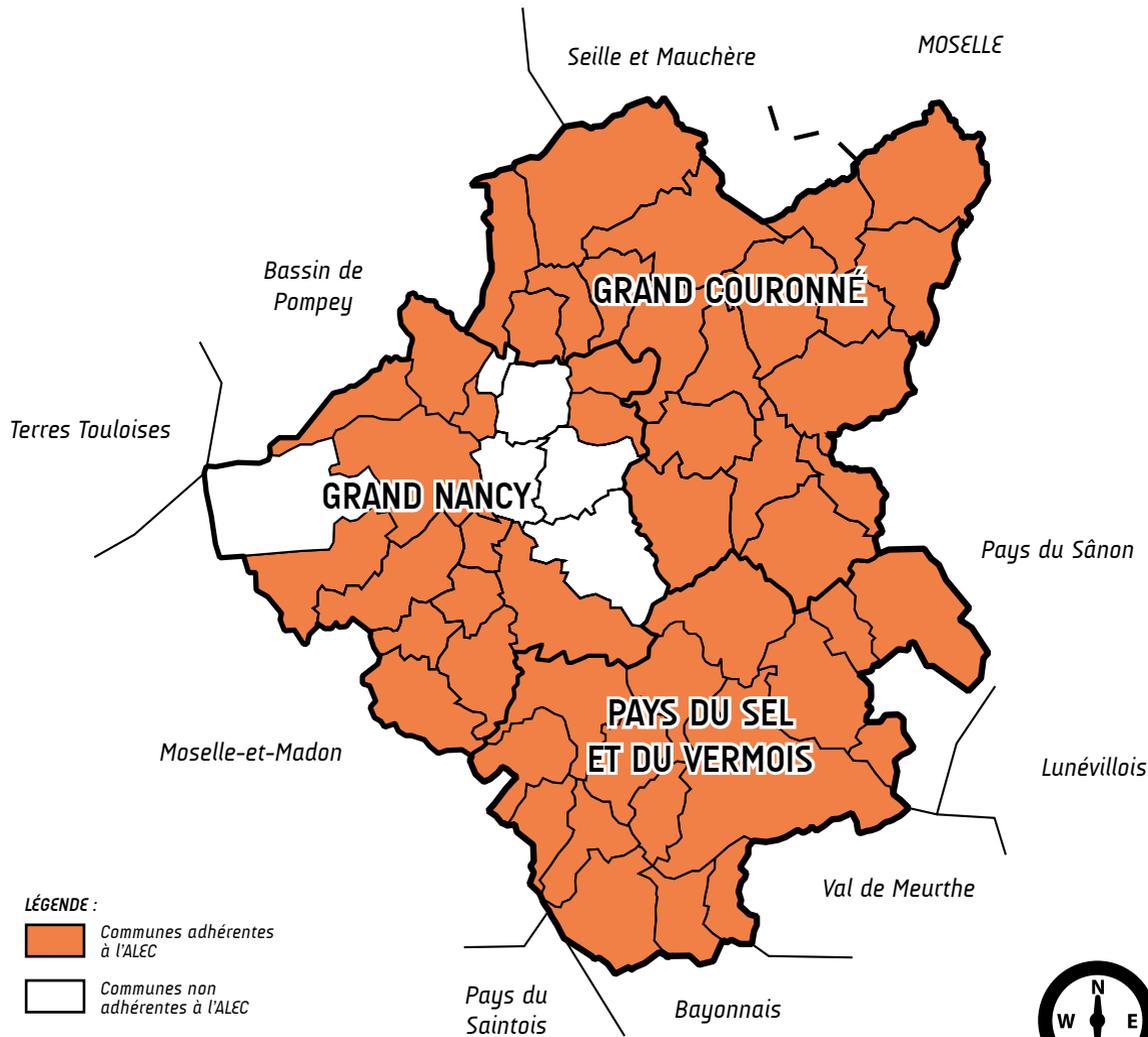
2014



2015



2017



L'Alec conseille les particuliers



Qu'est-ce que c'est ?

C'est un dispositif de conseil gratuit, neutre et indépendant, pour tous les consommateurs ayant des questions relatives à l'efficacité énergétique dans les bâtiments.

Véritable socle et membre fondateur du réseau « rénovation info service », il assure une mission de service public de proximité structuré et financé par les collectivités territoriales et l'ADEME.

C'est la porte d'entrée du service public pour accompagner les particuliers dans leur parcours d'économie d'énergie et d'amélioration de la performance énergétique de leur habitat.

C'est aussi un dispositif d'animation et de sensibilisation pour les collectivités territoriales sur les thématiques des économies d'énergie et des énergies renouvelables dans l'habitat.



VRAI OU FAUX ?

Je n'ai droit à aucune aide financière car mes revenus sont trop élevés.

L'ESPACE INFO ENERGIE vous oriente, vous aide et vous accompagne pour mobiliser des aides sans conditions de ressources, qui représentent en moyenne 20% du coût des travaux.

FAUX !

Chiffres clés

En 10 ans, les conseils de l'Alec auprès des particuliers et des professionnels ont permis :

> d'économiser **45 000 000 kWh** ce qui équivaut à...



la consommation annuelle de chauffage de 2200 maisons moyennes ou 9000 maisons BBC à Nancy.



4 500 000 litres de fuel économisés.

> d'économiser **3 000 000 €** sur les factures



ce qui équivaut à la facture globale d'énergie de 1600 foyers à Nancy.



> d'éviter **10 000 tonnes** de CO₂



soit 5500 citadines effectuant 10 000 km/an



> de générer **88 350 000 €** d'investissement local



soit 7800 chantiers de rénovation au coût moyen de 11 000 €.



L'Alec a répondu à 16 000 questions.



Les conseillers de l'Alec ont rencontré 9 000 particuliers et 650 professionnels.



Les conseils apportés ont concerné 10 000 projets de travaux de rénovation.



À quoi ça sert ?

- Vous aider à déchiffrer vos factures d'énergie.
- Vous aider à comparer les différentes offres des fournisseurs d'énergie.
- Vous mettre en lien avec le bon interlocuteur quelle que soit votre problématique «habitat ou énergie».
- Vous aider à comprendre vos devis de travaux d'économie d'énergie.
- Vous éclairer sur les travaux prioritaires à réaliser.
- Estimer le coût d'une consommation énergétique, de travaux d'économie d'énergie et les aides financières associées.
- Vous aider à suivre vos consommations d'énergie et à détecter des anomalies.



ET VOUS L'ÉNERGIE ? *Témoignages*

COMMENT L'ESPACE INFO ÉNERGIE VOUS A ACCOMPAGNÉ DANS VOTRE PROJET DE RÉNOVATION ?

« Nous avons sollicité l'ESPACE INFO ÉNERGIE suite à l'achat de notre maison qui nécessitait de nombreux travaux. Nous avons pu bénéficier d'informations sur les aides à solliciter ainsi qu'un soutien dans l'élaboration de notre éco-prêt à taux zéro. Nous avons apprécié le professionnalisme des échanges, l'accueil chaleureux et surtout la réactivité de notre interlocuteur. Ceci nous a permis d'envisager nos travaux avec plus de sérénité. » Anne-Laure E.

« L'ESPACE INFO ÉNERGIE m'a aidée dans mes démarches pour les travaux de rénovation énergétique réalisés dans ma maison. Grâce à son accompagnement j'ai pu obtenir des conseils techniques qui m'ont permis de mieux comprendre les offres des entreprises. J'ai également pu solliciter et obtenir des aides financières que je ne connaissais pas. » Monique M.

L'Alec organise un concours convivial afin de réduire les consommations d'énergie



Qu'est-ce que c'est ?

C'est un concours convivial sur les économies d'énergie et d'eau. Votre capitaine vous entrainera vers la victoire et les économies atteignant en moyenne 150€.

L'objectif est de mobiliser, accompagner et encourager les familles participantes à réaliser les plus grandes économies en changeant leurs comportements par des gestes simples, des astuces voire de petits bricolages. Le but est de réduire leurs consommations par rapport à l'hiver précédent sans affecter leur confort. Le gagnant remporte ses économies pouvant atteindre 300€ ! Le concours se déroule tous les ans, pendant la saison de chauffage, du 1^{er} décembre au 30 avril.

À quoi ça sert ?

- Faire le point sur les bons usages de l'énergie et de l'eau.
- S'assurer que l'on fait les bons gestes car certains peuvent être de fausses bonnes idées.
- Connaître ce que l'on consomme et maîtriser ses consommations et son budget « énergie ».
- Sortir de la précarité énergétique.
- Compenser la hausse du prix de l'énergie par les économies engendrées en participant au concours.
- Tout connaître sur les factures, les fournisseurs d'énergie, l'éclairage, le chauffage, l'eau et l'eau chaude, les appareils électroménagers = devenir un expert en maîtrise de l'énergie !



VRAI OU FAUX ?

Je chauffe toujours à la même température car on consomme beaucoup plus pour réchauffer une pièce.

FAUX !
On économise plus d'énergie à réduire le chauffage de quelques degrés pendant plusieurs heures, puis à l'augmenter, que de chauffer à température constante.

Chiffres clés

294 familles ont participé au concours des familles à énergie positive ayant permis :

> d'économiser **460 000 kWh** ce qui équivaut à...



4 fers à repasser
laissés branchés
durant 1 an.



70 cafetières
branchées
pendant 1 an.



La consommation
annuelle des veilles
de 700 maisons
moyennes.



L'éclairage
moyen annuel
de 1150 maisons.



la production
photovoltaïque de
900 m² de panneaux
solaires.



> d'économiser
485 m³ d'eau

ce qui équivaut à 7000 douches,
3000 bains ou 81000 chasses
d'eau à Nancy.



> d'économiser
34 000 € sur les factures

ce qui équivaut à la facture
électrique annuelle moyenne
de 11 maisons (foyers) à Nancy.

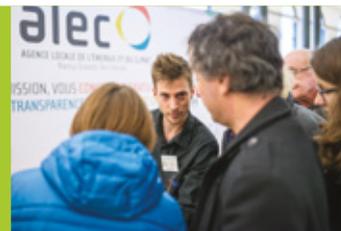


> d'éviter
83 tonnes de CO²

ce qui équivaut à
7000 allers-retours Nancy-Metz
en voiture.



En moyenne, une famille
participant au concours
réduit sa consommation d'énergie
de 14 % et d'eau de 10 %.





La boîte à outils de l'Alec



Qu'est-ce que c'est ?

C'est une formation pour apprendre à manipuler et à interpréter les résultats des appareils de mesures prêtés gratuitement par l'Alec. Cet atelier permet d'appréhender de manière globale les problématiques énergétiques d'un logement, en termes de qualité de l'enveloppe thermique, d'air intérieur, de consommation d'électricité et d'eau.

Suite à la formation, un créneau de quelques jours est déterminé pour emprunter les outils. Au retour des outils, un échange technique avec un expert permet d'interpréter et de comprendre les mesures.

Des solutions pertinentes et adaptées sont enfin proposées.

À quoi ça sert ?

- À auto-diagnostiquer la qualité thermique de son habitation.
- Visualiser les températures des parois de son habitation.
- Se rendre compte de la qualité d'air intérieur de son habitation.
- Vérifier l'état de son système de ventilation.
- Vérifier la bonne combustion des appareils de chauffage.
- Mesurer les consommations électriques de ses appareils.
- Mesurer le débit de ses points d'eau.
- Se rendre compte de l'état de l'isolation existante.
- Se conforter dans les postes d'isolation à traiter.
- Prioriser des actions de travaux d'économie d'énergie.

Chiffres clés



2012
1^{ère} session
de l'atelier
des outils.

DEPUIS
2012



310
participants
à l'Atelier
des outils



550
outils
prêtés

LA STAR



L'outil le plus
emprunté est
la caméra
thermique à **40%**.



LE SECOND



Les seconds outils
les plus empruntés sont
les appareils de mesure
sur la qualité d'air
à **15%** dont le FOOBOT.



Le FOOBOT est un objet connecté
muni de nombreuses sondes.
L'appareil transmet les informations sur
des serveurs sécurisés. Les informations
sont ensuite consultables depuis votre
smartphone ou tablette iOS et Android.
Vous recevez des notifications ainsi que
des conseils vous permettant d'assainir
l'air intérieur de votre domicile et d'être
immédiatement averti des anomalies.



MESUREUR DE QUALITÉ
DE L'AIR INTÉRIEUR



DÉTECTEUR DE
MONOXYDE DE CARBONE



MESUREUR DE CHAMPS
ÉLECTRO-MAGNÉTIQUES



KIT DE VISUALISATION
DE CONSOMMATION



WATTMÈTRE



HUMIDIMÈTRE



THERMOMÈTRE
DE SURFACE



VRAI OU FAUX ?



J'ai des murs épais, ça ne sert à rien de les isoler !

Un mur en pierre de 50 cm est très conducteur
de chaleur, n'imaginez pas qu'il y ait quelque chose
qui n'est pas isolé. Sa performance équivaut à 1 mm
d'isolant... En hiver, ces murs sont donc très froids
et participent grandement à l'inconfort.

FAUX !



ET VOUS L'ÉNERGIE ?

Témoignages

«J'ai pu constater qu'à certains endroits, notamment au niveau
des coffres de volets roulants, on voit à la caméra thermique les
bourrasques de vent glacial qui rentrent !» Jean-Christophe H.

«Je suis venu à l'Atelier des outils dans le but de ne pas investir
trop rapidement dans des travaux de rénovation énergétique qui
ne seraient pas efficaces» Maxime H.

L'Alec poursuit son développement en accompagnant les collectivités



Qu'est-ce que c'est ?

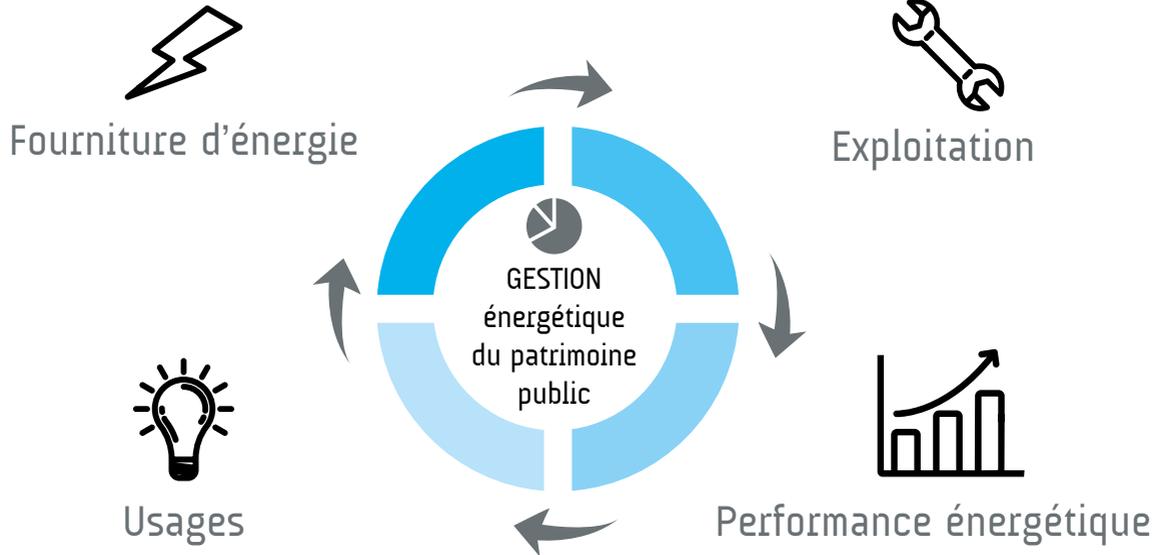
Le Conseil en Énergie Partagé est un dispositif qui consiste à mutualiser les compétences d'un conseiller « Énergie » spécialisé pour les communes de moins de 10 000 habitants. L'objectif est de faire baisser la facture énergétique de ces communes dont le budget est plus impacté que la moyenne par leur consommation énergétique.

À quoi ça sert ?

Le Conseiller en Énergie Partagé accompagne les collectivités dans la mise en place d'une politique énergétique efficace en leur permettant d'agir concrètement et en connaissance de cause sur leur patrimoine pour réaliser des économies. Il aide notamment la collectivité à hiérarchiser ses priorités et à inscrire ses actions de maîtrise de l'énergie dans le temps en l'accompagnant à définir son Plan Pluriannuel d'Actions. Son action prend forme à travers différentes actions complémentaires :

- Suivi énergétique.
- Mise en place d'actions avec des temps de retours rapides.
- Recherche d'aides financières pour faire aboutir des projets innovants.
- Sensibilisation des utilisateurs.
- Accompagnement.
- Communication.
- Veille et informations.

Une ingénierie territoriale mutualisée



✓ VRAI OU FAUX ? ✗

La réalisation d'économie d'énergie nécessite des investissements importants pour les communes.

Plus de la moitié des économies d'énergie mise en évidence par le CEF n'a pas nécessité d'investissements. L'adaptation des puissances électriques souscrites, la vérification des factures d'énergie et l'optimisation des paramètres de régulation du chauffage sont les actions les plus mises en œuvre par les communes. Ces actions ont permis aux communes d'économiser près de 150 000 €. Ces économies financières directes permettent aux communes de se donner les moyens d'agir et d'investir par la suite dans des travaux d'économie d'énergie.

FAUX !

Chiffres clés



Communes de
70 à 10 000
habitants



46 + 2
communes communautés
de communes
accompagnées



60%
du patrimoine communal
a été étudié par un bureau
d'études thermiques



14

équipements
culturels



6

équipements
sportifs



19

équipements
scolaires

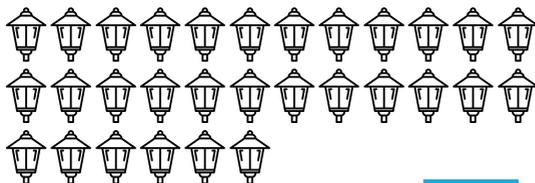


6

équipements
administratifs

Travaux réalisés

sur **45**
bâtiments
publics



près de

2 000

lanternes d'éclairage
public en cours de
rénovation



2,23 GWh
d'économie annuelle
soit plus de 350 000€



600 000 €
d'aides financières
pour soutenir les projets
d'efficacité énergétique



ET VOUS L'ÉNERGIE ?

Témoignages



Didier SARTELET
Maire de Heillecourt - 5651 habitants

« La ville de Heillecourt est engagée dans le dispositif de Conseil en Énergie Partagé porté par l'ALEC depuis plus de 6 ans et le bilan est très positif. L'expertise neutre du CEP nous permet d'avoir une vision objective de notre patrimoine et d'effectuer les choix favorisant la réduction de nos consommations d'énergie. Il nous permet également de partager l'action de la commune en termes d'économie d'énergie avec les occupants de nos bâtiments communaux et de les sensibiliser aux eco-gestes.

Les consommations d'énergie de la commune ont baissé de près de 30% ce qui nous permet, à notre échelle, de prendre toute notre part dans l'atteinte des objectifs du Plan Climat Air Énergie territorial de la Métropole du Grand Nancy. »

Éric LE PÉRU
Maire de Manoncourt-en-Vermois - 338 habitants

« Le poste de l'éclairage public impacte fortement le budget énergie des petites communes de notre territoire et plusieurs d'entre elles allaient être concernées par des travaux de mise aux normes. Le dispositif du Conseil en Énergie Partagé nous a permis d'être sensibilisés aux technologies existantes permettant de réduire très fortement nos dépenses énergétiques.

Nous avons ainsi, à l'échelle de la communauté de communes, transformé une contrainte réglementaire en opportunité de faire 60 à 70 % d'économies d'énergie sur nos factures d'électricité tout en améliorant le service rendu aux habitants. »



GROUPEMENT D'ACHAT POUR
LA RÉNOVATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

*Maintenant
les travaux!*

En 2015, les communes de la Communauté de Communes des Pays du Sel et du Vermois décidaient d'agir sur l'éclairage public afin de répondre à l'évolution de la réglementation et de réduire leurs consommations énergétiques.

En 2016, 10 communes sur les 13 ont mutualisé leur commande de rénovation de l'éclairage public en lançant un groupement d'achat à l'échelle de la communauté de communes, pour la rénovation de 450 points lumineux.

Ce projet intercommunal leur a permis d'économiser près de 15 % sur l'achat et les travaux, pour des économies d'énergie attendues allant de 60 à 70 % sur l'éclairage public.

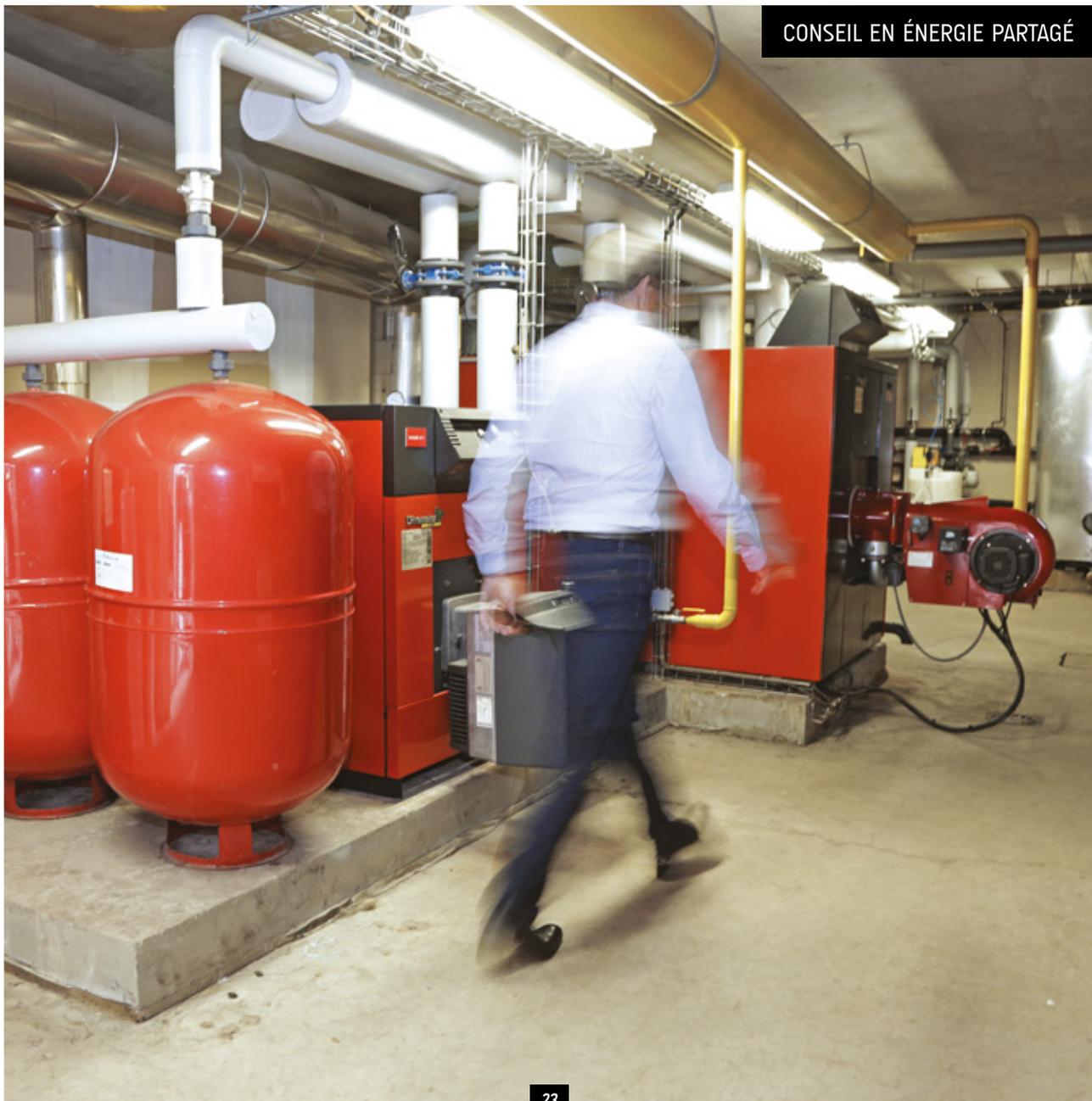


ÉTIQUETTE ÉNERGIE / BÂTIMENTS
COMMUNAUX / ÉCO-GESTES

*Qu'est-ce
que c'est ?*

Le CEP accompagne plusieurs communes à afficher les consommations d'énergie de leur patrimoine afin d'impliquer les usagers dans la recherche de performance énergétique. Véritable outil d'information basé sur le principe des « étiquettes énergie », l'affiche est adaptée aux performances énergétiques des bâtiments publics. Elle met en avant les efforts réalisés par la ville pour réduire ses consommations d'énergie et sensibilise les utilisateurs des bâtiments communaux aux gestes de sobriété énergétique.





L'Alec facilite la rénovation énergétique des copropriétés



Qu'est-ce que c'est ?

Il s'agit d'un volet spécifique « copropriété » à la mission INFO ÉNERGIE portée par l'ALEC. Le but de cette mission est de renseigner les copropriétaires, les syndicats de copropriété ou les syndicats sur les questions de maîtrise de l'énergie en habitat collectif.

Un conseiller formé à la rénovation énergétique des bâtiments collectifs est disponible par mail, par téléphone et sur rendez-vous pour répondre aux questions sur les actions permettant de réduire les factures d'énergie telles que les travaux d'isolation, les contrats d'exploitation de chaufferie et également renseigner sur les aides financières disponibles pour ces différents travaux.



VRAI OU FAUX ?

Ma copropriété en chauffage collectif ne comporte que 30 logements, elle n'est donc pas soumise à l'obligation de réalisation d'un audit énergétique ?

Pour être soumis à l'obligation d'audit énergétique, la copropriété doit avoir plus de 50 lots. Cependant, il n'est pas seulement question des lots principaux (logements) mais de tous les lots qui composent la copropriété (caves, greniers...). Donc, si chaque logement est muni au minimum d'une cave, alors la copropriété sera composée de de 60 lots et donc soumise à l'audit énergétique obligatoire.

FAUX !

Copro priétés

UN ACCOMPAGNEMENT SPÉCIALISÉ, NEUTRE ET GRATUIT



À quoi ça sert ?

- Conseiller sur la maîtrise de l'énergie et sur les énergies renouvelables : bonnes pratiques d'éco-consommation, travaux d'isolation, de chauffage et de rénovation globale.
- Conseiller sur les obligations réglementaires en copropriété.
- Accompagner les copropriétés pour la réalisation d'un audit énergétique et le vote en assemblée générale d'un Plan Pluriannuel de Travaux.
- Accompagner pour l'analyse et l'optimisation des contrats d'énergie de la copropriété (approvisionnement, exploitation...).
- Informer sur les équipements et matériaux accessibles sur le marché.
- Informer sur les aides financières individuelles ou collectives existantes.
- Relayer, si nécessaire, vers l'ensemble des organismes susceptibles d'intervenir dans le domaine technique concerné par la demande.
- Mettre à disposition un centre d'information et de documentation.

ÉTUDE DE CAS

Les Floralis

La copropriété, gérée par un syndic bénévole est venue chercher l'aide de l'ALEC et du dispositif Copro-Actif pour des questions concernant une rénovation de la toiture et des façades, dont l'état appelait une rénovation.

Sur les conseils de l'équipe Copro-Actif, la copropriété a ainsi décidé de réaliser un audit global confié à un architecte et un bureau d'études thermiques. Les résultats de cette étude et l'accompagnement Copro-Actif ont convaincu les copropriétaires d'aller plus loin que les travaux initialement prévus et de se lancer dans une rénovation énergétique globale.

La copropriété a ainsi décidé de traiter thermiquement l'ensemble de l'enveloppe (toiture, murs et plancher bas) et d'y associer une mise à niveau de leur système de ventilation afin de rendre le système d'origine plus efficace et moins consommateur.





ET VOUS L'ÉNERGIE ?
Témoignage

« L'ALEC a été d'une aide précieuse au moment de la mise en place de l'Audit de notre copropriété, elle a dispensé des conseils au niveau de la thermique et de l'énergie et nous a accompagnés ainsi que le maître d'œuvre et les entreprises une fois les travaux votés à rédiger des offres conformes aux critères d'exigences des aides financières.

La décision prise par les copropriétaires est le fruit de leur travail, et les travaux d'isolation de l'enveloppe (toiture, murs et plancher bas) ainsi que de la ventilation se sont réalisés dans de bonnes conditions.

À la fin des travaux, nous avons encore eu besoin de l'ALEC pour finaliser les dossiers d'aides financières et nous accompagner notamment dans le calcul des montants à déclarer au crédit d'impôt. » Mireille K.



VRAI OU FAUX ?

Une isolation des façades coûte trop chère, autant faire un simple ravalement.

Une isolation par l'extérieur coûte en moyenne 130 €/m². Un ravalement coûte lui en général 70 €/m². Le différentiel de 60 €/m² est diminué par les aides financières et par la TVA à 5,5% contre 10%. Le faible surinvestissement restant est donc rapidement rentabilisé par les économies d'énergie générées.

FAUX !



Qu'est-ce que c'est ?

De 2011 à 2016, la Métropole du Grand Nancy a mis en place « Copro-Actif », un dispositif expérimental visant à accompagner les copropriétés volontaires dans leur projet de rénovation.

En 2012, l'Alec devient partenaire du dispositif afin d'apporter aux copropriétés un accompagnement technique et financier sur mesure en vue de s'engager dans une rénovation globale et performante énergétiquement.

Méthodologie

Par rapport à leur rénovation, un conseiller structure une méthodologie en 8 étapes, ponctuée de phases de travail et de phases d'échanges via des ateliers et des animations.



En 2017,
33 copropriétés
 ont entamé la phase
 méthodologique.

 4 en sont à l'étape 2
 8 en sont à l'étape 4
 2 en sont à l'étape 7

L'Alec se tourne vers les professionnels du bâtiment pour accélérer la rénovation énergétique



Qu'est-ce que c'est ?

C'est un service public destiné à faciliter la mise en œuvre de travaux de rénovation chez les propriétaires d'appartements ou de maisons individuelles (occupants ou bailleurs privés). La plateforme propose des parcours d'accompagnement personnalisés et suit le particulier à chaque phase clé de son projet de travaux.

Les particuliers sont suivis gratuitement par un conseiller énergie qui leur délivre des conseils gratuits et neutres pour faire les bons choix techniques et mobiliser les différentes aides et financements existants. La plateforme est en lien avec des réseaux d'artisans, de bureaux d'études, d'architectes et d'agences immobilières du territoire pour proposer au particulier des parcours sur-mesure tenant compte des besoins du maître d'ouvrage (rénovation complète et performante ou rénovation en plusieurs étapes) et la typologie de son habitation (copropriété, pavillon en béton, immeuble ou maison ancienne...).



VRAI OU FAUX ?

Je suis propriétaire de mon logement. Je ne vois pas l'intérêt de faire des travaux de rénovation énergétique, cela coûte cher et de toute façon ce n'est pas rentable !

Une récente étude publiée par les notaires de France montre que les étiquettes énergétiques ont un impact direct sur le prix de vente d'un logement. En Grand Est, un bien en étiquette F ou G peut se voir appliquer une décote de -14% par rapport à un bien en étiquette D. À l'inverse, un bien avec une étiquette C peut se vendre 5% plus cher qu'un bien en étiquette D.

FAUX !

Chiffres clés

en 2017

ET VOUS L'ÉNERGIE ?

Témoignages

« Nous envoyons régulièrement nos clients et futurs clients vers la plateforme, afin qu'ils obtiennent un maximum d'informations sur les économies réalisables dans leur habitation. Le retour est très favorable, ils savent mieux appréhender les aides auxquelles ils ont droit et suite à cela décident assez souvent de réaliser une rénovation plus importante que le seul changement de chaudière. De notre côté, nous utilisons régulièrement les documentations techniques et réglementaires de l'ALEC pour que nos devis et factures soient conformes aux aides financières. C'est tout bénéfice pour le client et pour les professionnels. »
 Pascal K. (professionnel RGE).

« Mon logement était une véritable passoire énergétique. Grâce au dispositif de l'ALEC, j'ai décidé de solliciter un bureau d'études pour réaliser un audit énergétique complet de mon logement. À l'issue des travaux, je suis très satisfait des résultats en termes de confort thermique et acoustique ! »
 Thierry P. (particulier).



147 PROS CONSEILLÉS,

200 pros sensibilisés sur 9 animations et 35 formés sur 3 formations.



Environ 1 000 OUTILS DIFFUSÉS

(nouvelles documentations techniques : devis types, comparatifs des aides...)

À quoi ça sert ?

- Obtenir des conseils neutres et gratuits.
- Être suivi à chaque étape de mon projet de rénovation.
- Réaliser un pré-diagnostic ou un audit complet de mon logement.
- Étudier les scénarii de travaux envisageables.
- Identifier les erreurs à ne pas faire d'un point de vue technique et architectural.
- Simuler les aides financières auxquelles j'ai droit.
- Animer un réseau local de professionnels formés et compétents.
- Mieux analyser et vérifier le contenu des devis proposés par les professionnels du bâtiment.
- Suivre avec sérénité la réalisation des travaux.
- Vérifier la conformité administrative de mon dossier de subvention et/ou de mon prêt bancaire.
- Bien utiliser mon logement et suivre mes consommations après travaux.

L'Alec se numérise



Facebook

POST AYANT EU LE + DE SUCCÈS :
LE 22 AOÛT 2017



1533 personnes atteintes



« J'AIME » de notre page
Facebook en 2017.

Thermo-Selfies



- 1 / Prenez-vous en selfie à l'aide de la caméra thermique.
- 2 / Aimez la page Facebook ALEC Nancy Grands Territoires.
- 3 / Demandez-nous le selfie et recevez-le (via Facebook ou par mail à info@alec-nancy.fr).

TENTEZ LE
SELFIE À
LA CAMÉRA
THERMIQUE



Merci

L'Agence Locale de l'Énergie et du Climat - Nancy Grands Territoires agit dans une démarche partenariale propice à créer une dynamique d'entraînement. Les résultats positifs des actions présentées dans cette rétrospective sont le fruit de l'approche collective développée et de la mobilisation de tous. L'ALEC remercie chaleureusement l'ensemble de ses partenaires qui rendent son action possible au quotidien.

Les territoires : Communauté de Communes des Pays du Sel et du Vermois - Communauté de Communes Seille et Grand Couronné - Métropole du Grand Nancy - Fléville-devant-Nancy - Heillecourt - Houdemont - Jarville-la-Malgrange - Laneuveville-devant-Nancy - Ludres - Malzéville - Maxéville - Nancy - Pulnoy - Seichamps - Saint-Max - Vandœuvre-lès-Nancy - Villers-lès-Nancy.

Les partenaires privés : Batigère Nord-Est - Fédération Française du Bâtiment Meurthe-et-Moselle - Office Métropolitain de l'Habitat du Grand Nancy. Les énergéticiens : Dalkia - EDF - Enedis - Engie - GRDF - IDEX.

Les partenaires associatifs : ATMO Grand Est - CPIE Nancy Champenoux - CTRC Lorraine - Lorraine Qualité Environnement - Réciprocité - Synergie Habitat.

Les partenaires techniques et financiers : ADEME Grand Est - Conseil départemental Meurthe-et-Moselle - Région Grand Est.

